

Conseil Municipal

Procès-Verbal de la séance d'installation du 2 juin 2003

Sont présents :

Mme Isabel ROCHAT, Maire
MM. Philippe DECREY et Claude DETRUCHE, Conseillers administratifs

M. José FISCHER, Président du Conseil municipal

Mmes CASADEI, CONSTANTIN, DESJACQUES CARNEGIE, DESPLAND, EGGER, JAQUET, KABY, RAVIER, STROUMZA et TOMASINI.

MM. AMOUDRUZ, BROENNIMANN, DROZ, EHINGER, FAVRE, FORTE, FROSSARD, GAUTIER, GRANDGIRARD, GUARINO, HYDE, LOUTAN, STARK, THURRE, UEHLINGER et VACHERON.

*

Ordre du Jour : (fixé par le Conseil d'État)

1. Lecture de l'arrêté du Conseil d'État validant les élections des Conseils municipaux du 30 mars 2003, publié dans la Feuille d'Avis Officielle (FAO) du 23 avril 2003.
2. Prestation de serment des Conseillers municipaux entre les mains du doyen d'âge.
3. Élection du Bureau du Conseil municipal (uniquement après son élection le Président du Conseil municipal reçoit la prestation de serment du doyen d'âge).
4. Nomination des membres aux diverses commissions.

*

Conformément à la loi M. José FISCHER, doyen d'âge, préside la première partie de cette séance et M. Fabiano FORTE, benjamin, officie comme secrétaire.

M. le Président ouvre la séance à 18h.30 en ces termes :

Je tiens tout d'abord à saluer la présence de notre nouvelle première Conseillère administrative : Mme Isabel RoCHAT, ainsi que nos deux autres non moins nouveaux Conseillers administratifs : MM. Claude Détruche et Philippe Decrey, qui tous trois ont prêté serment le 23 mai à la Cathédrale Saint-Pierre.

Il est à relever que nous vivons, ce soir, une séance historique pour notre commune car c'est la première fois qu'une femme va siéger comme Conseillère administrative et d'autant plus en tant que Maire de notre commune, nous ne pouvons que nous en féliciter.

Je prierai donc notre benjamin M. Fabiano Forte, qui officie comme secrétaire dans cette séance, de bien vouloir lui remettre ces quelques fleurs en la félicitant encore d'avoir accédé à cette haute charge en lui souhaitant bon vent pour cette première année de Mairie.

Il me reste également à saluer la présence de nos Conseillères municipales anciennes et nouvelles et nos Conseillers municipaux anciens et nouveaux qui vont ce soir incessamment prêter serment de fidélité à la République et Canton de Genève ainsi qu'à notre commune pour cette nouvelle législature.

Enfin, je ne saurais conclure sans saluer la présence de notre secrétaire général, les membres du personnel de la Mairie présents, sans oublier le fidèle public qui a pris le risque de se déplacer en plein G8 pour assister à cette séance d'installation du Conseil municipal. Nous ne pouvons donc que les en remercier.

1. Lecture de l'arrêté du Conseil d'État validant les élections des Conseillers municipaux.

M. Fabiano Forte, secrétaire donne lecture de l'arrêté du Conseil d'État du 16 avril 2003 :

- Vu l'article 77, al. 1 et 3, de la loi sur l'exercice des droits politiques, du 15 octobre 1982,
- Vu la publication dans la Feuille d'avis officielle, du 23 avril 2003, des résultats des élections des Conseils municipaux,
- Attendu qu'aucun recours n'est parvenu au Tribunal administratif dans le délai de 6 jours dès ladite publication dans la Feuille d'avis officielle,

Le Conseil d'État
A r r ê t e

1. L'élection des Conseillers municipaux du 30 mars 2003 est validée.

2. Prestation de serment des Conseillers municipaux :

M. Fabiano Forte, secrétaire, donne lecture du serment :

« Je jure ou je promets solennellement :

- d'être fidèle à la République et canton de Genève ;*
- d'obéir à la constitution et aux lois et de remplir consciencieusement les devoirs de ma charge ;*
- de garder le secret de fonction sur toutes les informations que la loi ne me permet pas de divulguer. »*

A l'appel de leur nom, les Conseillers prononcent individuellement, debout, la main droite levée les mots « *je le jure* » ou « *je le promets* » :

Monsieur	Jean-Pierre	AMOUDRUZ
Monsieur	Martin-Paul	BROENNIMANN
Madame	Christine	CASADEI
Madame	Doris	CONSTANTIN
Madame	Sophie	DESJACQUES CARNEGIE
Madame	Evelyne	DESPLAND
Monsieur	Roland	DROZ
Madame	Rosemarie	EGGER
Monsieur	Jean-Pierre	EHINGER
Monsieur	Olivier	FAVRE
Monsieur	Fabiano	FORTE
Monsieur	Michel	FROSSARD
Monsieur	Patrick A.	GAUTIER
Monsieur	Jean-Claude	GRANDGIRARD
Monsieur	Gaudenzio	GUARINO
Monsieur	Alexis	HYDE
Madame	Anne-Marie	JAQUET
Madame	Victoria	KABY
Monsieur	Guy	LOUTAN
Madame	Christine	RAVIER
Monsieur	Richard	STARK
Madame	Anni	STROUMZA
Monsieur	Daniel	THURRE

<i>Madame</i>	<i>Jacqueline</i>	<i>TOMASINI</i>
<i>Monsieur</i>	<i>Pascal</i>	<i>UEHLINGER</i>
<i>Monsieur</i>	<i>Michel</i>	<i>VACHERON</i>

M. José Fischer, Président, prend acte de leur serment ou de leur promesse

3. Élection du Bureau du Conseil municipal et serment du doyen d'âge.

3.1. Élection du Président du Conseil municipal :

M. Jean-Claude GRANDGIRARD, pour le groupe radical propose :

- M. José FISCHER, qui est élu à l'Unanimité (moins une abstention).

3.2. Élection du 1^{er} vice-président :

Mme Desjacques Carnegie, pour le groupe démocrate-chrétien propose :

- Mme Doris Constantin, qui est élue à l'Unanimité (moins une abstention)

3.3. Prestation de serment du doyen d'âge :

Mme Doris Constantin, 1^{ère} vice-présidente, prie M. José Fischer, Président, de bien vouloir se lever, de lever la main droite et après avoir entendu le serment de prononcer les mots "*je le jure*" ou "*je le promets*".

« Je jure ou je promets solennellement :

- *d'être fidèle à la République et canton de Genève ;*
- *d'obéir à la constitution et aux lois et de remplir consciencieusement les devoirs de ma charge ;*
- *de garder le secret de fonction sur toutes les informations que la loi ne me permet pas de divulguer. »*

Il est pris acte du serment de M. José Fischer.

3.4. Élection des autres membres du Bureau :

3.4.1. 2e vice-président :

M. Roland DROZ
(présenté par M. Michel Vacheron)

3.4.2. Secrétaire :

M. Philippe GUEx
(présenté par M. José Fischer)

3.4.3. Vice-Secrétaire :

Mme Evelyne DESPLAND
(présentée par M. Olivier Favre)

4. **Nomination des membres aux diverses commissions.**

4.1. Nomination des membres

et

4.2. Désignation des Présidents et vice-présidents

Commission de la CULTURE, LOISIRS & JUMELAGE (12 membres)

Président : M. José FISCHER
Vice-présidente : Mme Doris CONSTANTIN
Membres : Mmes CASADEI, EGGER, KABY, JAQUET, RAVIER
MM. FAVRE, FORTE, GRANDGIRARD, THURRE et UEHLINGER

Commission des FINANCES (12 membres)

Président : M. Jean-Claude GRANDGIRARD
Vice-présidente : Mme Anni STROUMZA
Membres : Mmes DESJACQUES CARNEGIE, EGGER et TOMASINI
MM. AMOUDRUZ, BROENNIMANN, FAVRE, FISCHER, GAUTIER,
GUARINO et UEHLINGER

Commission de la CIRCULATION, TRANSPORTS,
SERVICE DU FEU & PROTECTION CIVILE : (11 membres)

Président : M. Martin-Paul BROENNIMANN
Vice-présidente : Mme Evelyne DESPLAND
Membres : Mme EGGER, STROUMZA et TOMASINI
MM. AMOUDRUZ, DROZ, FAVRE, FORTE, FROSSARD et HYDE

Commission des ÉCOLES & JEUNESSE (11 membres)

Présidente : Mme Anne-Marie JAQUET
Vice-présidente : Mme Jacqueline TOMASINI
Membres : Mmes CASADEI, DESJACQUES CARNEGIE, DESPLAND, EGGER et KABY
MM. EHINGER, HYDE, THURRE et VACHERON

Commission SOCIALE (11 membres)

Président : M. Fabiano FORTE
Vice-président : M. Jean-Pierre EHINGER
Membres : Mmes CASADEI, CONSTANTIN, EGGER, JAQUET, KABY et RAVIER
MM. FROSSARD, GUARINO et STRAK

Commission SPORTS, SÉCURITÉ, POLICE & MILITAIRE (11 membres)

Président : M. Daniel THURRE
Vice-président : M. Alexis HYDE
Membres : Mme RAVIER
MM. AMOUDRUZ, DROZ, EHINGER, FORTE, FROSSARD, GUARINO, STARK et UEHLINGER

Commission des TRAVAUX & BÂTIMENTS (11 membres)

Président : M. Olivier FAVRE
Vice-président : M. Guy LOUTAN
Membres : Mmes CONSTANTIN, DESPLAND et STROUMZA
MM. DROZ, FORTE, GAUTIER, GRANDGIRARD, GUARINO et STRARK

Commission de l'URBANISME & DÉVELOPPEMENT DURABLE (11 membres)

Président : M. Pascal UEHLINGER
Vice-présidente : Mme Anni STROUMZA
Membres : Mmes CONSTANTIN et DESJACQUES CARNEGIE
MM. BROENNIMANN, EHINGER, GAUTIER, GRANDGIRARD, HYDE, LOUTAN et VACHERON

Commission de L'ENVIRONNEMENT, PARCS & PROMENADES,
ÉCONOMIE PUBLIQUE, EMPLOIS, VOIRIE & CIMETIÈRE (10 membres)

Président : M. Michel VACHERON
Vice-président : M. Richard STARK
Membres : Mmes DESJACQUES CARNEGIE, JACQUET, STROUMZA et TOMASINI
MM. DROZ, FISCHER, FROSSARD et LOUTAN

Délégations diverses

Délégués à la commission de réclamation en matière de TAXE PROFESSIONNELLE

COMMUNALE :

Membres : Mmes KABY et TOMASINI
MM. AMOUDRUZ, FAVRE et GRANDGIRARD

Délégués au CCCC (Comité de Coordination Culturel Chênois) :

Membres : MM. FAVRE et GRANDGIRARD

Délégués au CENTRE DES LOISIRS :

Membres : Mme DESJACQUES CARNEGIE
MM. EHINGER, HYDE et VACHERON

Délégués à la commission du CSSM :

Membres : MM. AMOUDRUZ, DROZ, FORTE, GUARINO et UEHLINGER

Délégués au comité de rédaction du journal LE CHÊNOIS :

Membres : Mme JAQUET
M. FISCHER

Délégués à la FONDATION EN FAVEUR DE LA JEUNESSE : (Pour information)

Membres : Mmes CASADEI, DESPLAND, EGGER, DESJACQUES CARNEGIE
MM. AGRANIOU, DEROBERT, LABEAUME et ROTH

Délégués au comité de la FONDATION DU LOGEMENT DE LA COMMUNE DE THÔNEX :

Membres : Seront nommés en automne 2003, le mandat débute le 01.01.2004

*

Avant de clore la séance M. José Fischer, Président, passe la parole à Mme Isabel Rochat, Maire, qui fait l'allocution suivante :

J'aimerais tout d'abord, bien sûr, féliciter très chaleureusement les nouveaux élus, les anciens réélus en vous remerciant d'avoir accepté de vous engager à servir notre commune pour le meilleur et non pour le pire, avec dignité et respect des uns des autres en ne doutant pas que vous aurez à cœur de donner, de partager vos connaissances, vos expériences, vos compétences et votre disponibilité afin qu'il n'y ait plus de problèmes mais que des solutions, qu'il n'y ait pas de malentendu ou d'incompréhension mais une réelle volonté de faire avancer les débats.

Sans occulter les opinions partisans et les échanges d'idées qui forment le terreau sans lequel bien sûr rien ne pousse, il me semble important, ce soir, ouverture officielle de notre législature, de passer le message qui sera l'axe principal autour duquel notre conseil devra évoluer.

Nous sommes de la génération de la communication rapide, des natels, des e-mail et vos questions pourront trouver des réponses en amont des séances du Conseil municipal ; les débats plus succincts, plus précis, plus rapides gagneront de la sorte en clarté et en efficacité. Tel est mon souhait de ces quatre années auquel j'associe bien sûr mes deux collègues.

En tant que première femme à siéger dans ce fauteuil je ne vous cacherai pas que c'est avec émotion que j'ouvre cette première année de législature non sans avoir une pensée émue pour tout ceux et celles qui m'ont précédée dans d'autres communes et qui m'ont encouragée à me lancer.

J'aimerais également rendre hommage à tous ceux qui nous ont précédé à l'exécutif de cette commune à leur dévouement et à leur travail qui nous permet d'être serein ce soir à l'aube de la belle aventure qui nous attend tous ensemble.

Mon premier acte de Maire, ce soir, sera de féliciter très chaleureusement tous ceux qui ont œuvré pour que ce 1^{er} juin se passe sans trop de mal à Thônex : ceux de la protection civile, les pompiers et les bénévoles qui se sont spontanément présentés afin d'offrir leurs services sans oublier bien sûr M. Jean-Pierre Vincent qui nous accueille toute la journée avec sa gentillesse légendaire. Ceci m'a permis de constater que grâce à lui notre commune était hier au tout premier plan de l'accueil et de l'hospitalité. Et c'est autour de cette grande table de partage, en cette journée très particulière, que j'ai réalisé combien nous pouvons être fiers d'être thônésiens et c'est avec beaucoup de cœur et avec mes deux collègues que nous assumerons cette responsabilité et cet honneur que vous nous avez confié. Je vous remercie.

Je vous remercie infiniment pour ce superbe bouquet qui m'a été offert en début de séance.

M. José Fischer prend la parole à son tour et fait la déclaration suivante :

Avant de clore cette séance, j'aimerais remercier particulièrement le Président sortant, Monsieur Jean-Claude Grandgirard ; cet enfant de la commune a bien su mener sa présidence et diriger les débats tout au long d'une année relativement difficile.

Il a su garder les relations nécessaires tant avec les Conseillers administratifs qu'avec le Conseil municipal, dans une période un peu troublée par quelques tiraillements de part et d'autres.

Il a parfaitement conduit des séances parfois houleuses, en tempérant l'ardeur de certains, mais en laissant chacun s'exprimer, il a néanmoins aussi eu la chance de pouvoir en conduire d'autres plus calmes et nettement plus agréables.

Nous ne pouvons donc que le remercier pour son engagement au service de notre commune et pour sa disponibilité durant son année de présidence.

En tant que Président de la commission des Finances, lors de la remise des comptes, il a eu le loisir, avec le Conseiller administratif délégué aux Finances d'annoncer un important boni, réalisé par notre commune, au cours de l'année 2002; ce qui n'a certainement pu que le réjouir, ainsi d'ailleurs que tous ceux parmi nous qui ont du plaisir à habiter une commune bien gérée financièrement, où il fait bon vivre !

Pour conclure, si le Président a dû passer un certain temps à préparer les séances du Conseil municipal, je ne négligerai pas de remercier également tout le bureau du Conseil pour le travail qu'il a accompli durant l'année écoulée.

M. Claude Détruche, Conseiller administratif, prend à son tour la parole :

Mesdames et Messieurs,

Au nom de mon collègue Philippe Decrey et moi-même, j'aimerais très simplement vous dire le plaisir et la satisfaction que nous avons d'être à cette place ce soir.

Surtout et en toute modestie, sachez que cette fonction nous permettra aujourd'hui d'entrer dans l'histoire de notre ville respectivement commune de Thônex.

En effet, nous devenons les tout premiers Conseillers administratifs thônésiens à siéger avec une Conseillère administrative, pour marquer cet événement nous voudrions lui offrir ces trois roses symbolisant l'union des trois nouveaux Conseillers administratifs de votre ville.

Je ne vais pas vous donner la liste de toutes les personnes que je souhaite officiellement remercier ce soir, par peur bien entendu d'en oublier, mais le hasard de la vie fait que celui qui a cimenté ma première pierre politique est présent autour de cette table. C'est donc grâce ou à cause de lui que je vais occuper cette nouvelle charge, il s'agit d'un ancien très ancien Conseiller municipal même le plus vieux et hasard il devient, ce soir, Président du Conseil municipal. Je tiens cher José, cher Président, à te remettre un petit présent, un ramasse miettes symbolisant ton action, ta persévérance, ton opiniâtreté, ta volonté voire ton acharnement à rendre ta ville propre.

M. José Fischer, Président, prie M. François Diserens de venir offrir à chacune des Conseillères municipales une rose en souvenir de cette séance.

M. le Président demande aux présidents des commission si la date du 17 juin convient à tout le monde afin de fixer le calendrier des dates à retenir. Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

*

La séance est levée à 19h15.

Le Président :

Le Secrétaire :

M. José FISCHER

M. Philippe GUX